Logis Cévenols

OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

REÇU EN PREFECTURE
le 27/09/2018
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-490075645-20180926-BU_CA_25_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du : 25 septembre 2018

Délibération n° 2018-46

****

Étaient présents :
Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Anne-Lyse Messager – Bernard Hillaire – Cyril Laurent

Absents excusés :
Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix

Assistaient à la séance avec voix consultative :
Jean-Luc Garcia - Directeur Général
Philippe Curtil – Directeur Général Adjoint
Didier Barthélémi – Directeur Financier
Bernard Giraud – Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage
Mohamed AMRI – Responsable unité financement de l'habitat de la DDTM du Gard

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

Opération « autoconsommation collective » à Rochebelle 100
DELIBERATION DE PROGRAMME
Contrat d'expérimentation d'une opération d'autoconsommation collective
Et
Création d'une association

Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-46 annexé et après en avoir délibéré :
- Approuve l'opération « autoconsommation collective » à Rochebelle 100.
- Autorise le Directeur Général à solliciter toutes les subventions relatives à la réalisation de cette opération.
- Autorise le Directeur Général à signer tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération, et en particulier le contrat d'expérimentation avec EDF.
- Approuve les statuts de l'association « LE SOLEIL DE ROCHEBELLE », et d'en autoriser leur dépôt en Préfecture et sa création.

Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA

REÇU EN PREFECTURE
le 27/09/2018
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-490075645-20180926-BU_CA_25_09